

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE FLEUREY LES FAVERNEY**

Séance du 30 juin 2015

Nombre de conseillers

- en exercice: 11
- présents: 09
- votants: 09

L'an deux mille quinze, le 30 juin
à 20 heures,
le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au
nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances
sous la présidence de M. Franck TISSERAND, Maire.

Etaient présents: Clémentine BERNET Pascal CAMUS
Laurent CAMUS Vanessa FARBER Florent GONET Jean-
Pierre MILLIOT Jean-Paul PORCHEROT Patrick
RENAULT Franck TISSERAND

Pascal CAMUS a été nommé secrétaire.

Délibération n° 01/2015

Objet: Tarifs eau et assainissement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer comme
suit le tarif de l'eau et de l'assainissement à compter du 01 mai 2015 (du 01/05/2015
au 30/04/2015)

	Tarifs 2015
1 ^{ère} tranche de 0 à 500 m ³	1.30 €/m ³
2 ^{ème} tranche de 501 à 2500 m ³	0.90 €/m ³
3 ^{ème} tranche 2501 et plus	0.65 €/m ³
Redevance assainissement	1.00 €/m ³
Prime fixe annuelle eau potable	36.00 €

Adopté à l'unanimité.

Le Maire,

Franck TISSERAND

Date de convocation:

22 juin 2015

Date d'affichage:

01 juillet 2015

Certifié exécutoire

après dépôt en Préfecture le
et publication